

La charte

Explication

- ♦ **La charte de l'entreprise doit être l'engagement pris vis-à-vis de la clientèle, des partenaires, des collaborateurs. On peut l'afficher de sorte qu'elle soit visible pour la clientèle.**

Notre charte

L'orientation clients

- La veille attentive de l'environnement légal régissant son domaine de compétences
- La veille attentive des attentes et des besoins clients

La formation continue et un environnement de travail de qualité

- Le personnel bénéficie en permanence d'un niveau de formation qui lui permet d'assurer un service de qualité et la sécurité, comme l'environnement de travail, font partie de nos priorités

L'orientation fournisseurs

- La veille attentive de la qualité des prestations des fournisseurs/partenaires

L'engagement éthique

- Le respect scrupuleux des lois, règles et normes fédérales, cantonales, régionales et communales.

Le développement durable et l'orientation écologique

- Le respect de l'environnement et des ressources naturelles
- L'accès aux ressources pour tous
- Le souci de permettre un développement harmonieux des activités humaines, de l'évolution personnelle et professionnelle des collaborateurs et de l'entreprise.

L'orientation qualité

- La disponibilité et qualité des produits et/ou des services.

La direction